



COMPTE-RENDU CAPL N°1 Liste d'aptitude au grade d'inspecteur 16 novembre 2012

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS CGT

A l'ouverture de la séance, nous avons lu la déclaration liminaire suivante :

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons débiter cette CAPL sans dire un mot sur le contexte général : aujourd'hui nous constatons que les administrations financières ne sont pas prioritaires dans l'esprit des pouvoirs publics. Le couperet est tombé récemment : 2023 emplois seront supprimés en 2013 dans nos services.

Cela signifie concrètement que le gouvernement a choisi de ne pas se donner les moyens d'appliquer une politique fiscale réellement novatrice. Cet affaiblissement du niveau d'emplois ne permettra pas aux agents d'exécuter pleinement l'ensemble des missions dévolues aux administrations financières.

Un autre problème a pris de l'ampleur : les difficultés budgétaires rencontrées dans les directions. Dans plusieurs départements les responsables locaux risquent de ne plus être en mesure d'assurer les dépenses courantes. Face à cette situation, la CGT Finances Publiques vient d'adresser un courrier au Directeur Général pour exiger un abondement immédiat des budgets locaux afin que les services puissent fonctionner normalement.

Pour la filière gestion publique, la suppression du mouvement de mutation du 1^{er} mars, générera forcément des vacances de poste plus nombreuses jusqu'au prochain mouvement général.

Le blocage de la valeur du point d'indice depuis 2010 entraîne une insatisfaction croissante de nos collègues et pèse lourdement sur leurs conditions de vie.

Concernant cette CAPL préparatoire à la confection de la liste d'aptitude nous constatons un grand nombre de candidatures en partie liées à la question du pouvoir d'achat.

Non contents de supprimer 2023 emplois, les pouvoirs publics ont décidé de revoir à la baisse le plan de qualification en cours. La CGT Finances Publiques tient à rappeler qu'elle considère que le concours doit être le principal moyen de promotion. Aujourd'hui, les postes proposés aux concours diminuent ; le nombre de collègues promus par liste d'aptitude va être également restreint.

Le système actuel de notation est appliqué depuis 8 ans. Nous soulignons qu'il génère parfois une double peine : tout retard dans le rythme de majorations se répercute sur le positionnement au niveau de la liste d'aptitude.

La CGT Finances Publiques regrette que le nombre de candidats susceptibles d'être retenu ne soit pas communiqué aux élus locaux.

En ce qui concerne ces CAP locales, nous nous interrogeons sur le nombre de dossiers excellents retenus par l'administration. Ne sachant pas encore les enveloppes propres à chaque direction, la CGT Finances Publiques demande que le nombre d'agents sélectionnés soit augmenté de manière significative.

Cette année encore, l'iniquité reste de mise puisque selon la filière d'origine le droit au retour dans leur actuel département d'affectation est acquis ou non.

La CGT Finances Publiques condamne par ailleurs, le mode de sélection porteur de dérives clientélistes, qui vise à transformer les élus en jury d'aptitude. Ce dysfonctionnement vient renforcer notre analyse de l'inadaptation de la liste d'aptitude en tant que mode de sélection pour le grade supérieur.

APPROBATION DES PV DES 13.06.2012 ET 05.07.2012

Le procès verbal du 13 juin 2012 relatif aux recours en notation 2012 des inspecteurs et le procès verbal du 5 juillet 2012 relatif au mouvement de mutation des inspecteurs FGP et FF sont adoptés à l'unanimité des membres présent.

LISTE D'APTITUDE AU GRADE D'INSPECTEUR ANNEE 2013

Cette année, le recensement réalisé au niveau de la DDFIP de l'Yonne faisait état de 122 agents de catégorie B, en position d'activité et remplissant l'ensemble des conditions pour figurer sur la plage d'appel statutaires « PAS », 70 pour la filière fiscale et 52 pour la filière gestion publique.

9 personnes de la filière fiscale ont fait acte de candidature, dont une nouvelle demande par rapport à 2011. Concernant la filière gestion publique, il y a eu 8 actes de candidature, dont 4 nouvelles demandes par rapport à 2011.

Chaque nouveau candidat a été reçu individuellement par la Direction qui a insisté sur le fait que cet entretien n'était pas un entretien de sélection mais une réunion d'information.

La valeur professionnelle s'apprécie par la la qualité des dossiers :

- évaluation notation sur 5 ans, appréciations littérales, absence de réserve ;
- avis du chef de service : capacité à diriger une équipe, à prendre des décisions ;
- aptitude à exercer les fonctions de cadre A, établie par l'ancienneté administratives ;
- mobilité fonctionnelle et géographique ;
- motivation, présentation aux concours et examens professionnels

La CGT Finances Publiques a une fois de plus souligné l'importance du rapport établi par certains chefs de service à l'appui du dossier de candidature.

Nous avons également tenu à rappeler qu'il n'appartenait pas aux organisations syndicales d'effectuer un classement entre les collègues classés « excellent ».

A l'issue des débats, la direction a pris les décisions suivantes :

- 1 collègue de la FGP initialement classée en « très bon » a été classée en « excellent » ;
- 1 collègue de la FF initialement classée en « à revoir » a été classée en « très bon ».

la CGT Finances Publiques a voté contre les décisions soumises au vote de la CAPL tout expliquant qu'il ne s'agissait en aucun cas d'un vote contre les agents mais contre le côté subjectif de la liste d'aptitude compte tenu de l'excellence des dossiers examinés et afin de protester contre la révision du plan de qualification.

Solidaires Finances Publiques a également voté contre, FO DGFIP a voté pour.

VOS ELUS EN CAPL

-Stéphane BERGER titulaire en l'absence de Caroline GERMAIN, excusée
Nathalie ZELMAT expert

XX



BULLETIN D'ADHESION

**SOLIDAIRES, MAIS PAS SOLITAIRES
C'EST CA LE SYNDICAT CGT !
ALORS C'EST DECIDE, JE ME SYNDIQUE.**

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

déclare adhérer à la CGT Finances Publiques.

Date :

Signature :

Bulletin d'adhésion à retourner à :

Section CGT Finances Publiques de l'Yonne
Centre des Finances Publiques
8 rue des Moreaux à Auxerre